

Boutade

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 29

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moi, pâle, amaigri, l'œil cave, succombant à la fatigue.

La jolie veuve avait la passion des ascensions, je déteste la marche; tous les matins, elle me faisait lever à des heures invraisemblables; encore endormi, l'alpenstock à la main, il me fallait gravir les montagnes les plus élevées; elle ne me faisait pas grâce du plus petit pic. Tous les jours, grelottant de froid, j'assistais à un nouveau lever de soleil.

Lorsque nous étions arrivés sur la crête la plus haute :

— Ouvrez le guide, me disait-elle, lisez la description.

Je lisais; elle émettait quelques réflexions.

— Ne trouvez-vous pas que plus l'on monte, plus l'âme s'élève ?

— Il est certain, mistress, qu'à trois mille mètres d'altitude, la pensée atteint les plus hautes régions.

— Yes, vo m'avez compris.

Parfois il lui prenait envie de posséder une fleur alpestre qui croissait au bord d'un précipice.

— Allez chercher, me disait-elle.

Frissonnant, j'obéissais; fermant les yeux pour éloigner le vertige, je me couchais à plat ventre et rampant comme un Indien dans les jungles, je me glissais non sans passer par toutes les affres de la peur jusqu'à la maudite plante que je rapportais, triomphant, dissimulant mal ma frayeur.

Elle humait une seconde la fleur qui m'avait coûté tant de peine et elle la jetait avec dédain.

Le plus grand supplice pour moi était celui de l'album. A n'importe quelle heure, en chemin de fer, en bateau, à table, elle tirait un album de son sac de voyage.

— Ecrivez une belle pensée, me commandait-elle.

Je prenais le crayon, mais j'avais beau me creuser la tête, je ne trouvais rien; il fallait s'exécuter quand même; ce que j'inscrivais était idiot :

« Avec ses neiges éternelles, le Mont-Blanc me glace; je ne veux pas l'escalader, je préfère la vallée. »

Parfois elle voulait des vers :

Le soleil, sur le Mont Salève,
Tous les matins se lève.

Un jour, je voulus être aimable, j'écrivis : « Mistress Lucy est la plus adorable des Anglaises. »

Elle fronça le sourcil :

— Effacez, dit-elle, et mettez : « Je suis un sot. »

J'obéis et je signai.

Oh ! cet album, comme je me promettais de le brûler, le lendemain de notre mariage ?

Nous arrivâmes à Genève où mistress Lucy m'annonça qu'elle avait l'intention de séjourner quelque temps. Cette nouvelle me ravit, j'allais enfin me reposer. Je me réjouissais à l'idée de visiter cette ville coquette, unique au monde, de rêver sur les bords de son lac. J'avais compté sans ma compagne. Elle s'aboucha aussitôt avec les membres de la colonie anglaise; elle me présenta et, dès lors, je n'eus plus un instant de tranquillité. Je n'ai aucun goût pour les exercices violents, il me fallut prendre part à des parties interminables de croquet, de lawn-tennis. Le soir, mistress Lucy m'emmenait aux conférences de l'Armée du Salut où je me pinçais jusqu'au

sang pour ne pas dormir. Sur la foi d'un prédicant américain, elle s'avisa de suivre un régime exclusivement végétarien. Je dus l'imiter. Je ne mangeai plus que de la salade et je ne bus plus que de l'eau.

Je maigrissais à vue d'œil; je la pressai de hâter notre union; je tombais d'inanition.

— Ne vous ai-je pas assez donné de preuves d'amour, mistress ? lui demandai-je.

— No, pas encore, patientez.

Un soir, elle témoigna le désir d'aller au théâtre; je m'informai du programme. La troupe commençait par un lever de rideau : *Le Nègre par amour*, comédie en un acte.

Soudain, mistress Lucy devint pensive.

Elle me prit les mains.

— Emile, me dit-elle, c'est la première fois qu'elle m'appelait par mon prénom.

Et lentement, en me fixant :

— Le nègre par amour, oh ! c'est ça aimer ! Faites cela pour moi et je vous appartiens !

Comme je la regardais, effaré.

— Il hésite, le lâche ! s'écria-t-elle en me repoussant.

Elle retourna dans sa chambre dont elle me ferma la porte au nez; le lendemain elle quitta l'hôtel, je ne l'ai jamais revue.

J'en appelle à toutes les femmes :

Fus-je coupable ?

Eugène FOURRIER.

On hommo que cognâ sa fenna.

Quand on a fautâ d'oquiè, on lo va queri iò l'est, et s'on est on bocon molési, on va iò on tràovè lo pe bon. S'on a fautâ dè solâ, on va tsi lo meillâ cacapèdze; po dâi z'haillons, tsi lo meillâ cosandâi, et s'on a fautâ de n'avocat, on demandè lo meillâ mina-mor. Ora, po dâi z'affères que y'a, quand bin on porrà fèrè sè mémo, on s'adressè à cliâo que pâovont onco mi fèrè què no.

Matolon étâi on fifarè à quoui lo carbatier fasâi crédit; mâ tot parâi, quand cein allavè trào liein, l'étâi menaci dâo protireu se n'aboulavè par dè la mouniâ.

On dzo, que reçai onna lettra po allâ pâyî lè quartettès bussès, mon Matolon sè met de 'na colère dè ti lè diablo; kâ l'avâi fè dâi petits serviço ào carbatier et ne compregnâi pas que elia tsaravouta aussè lo toupet dè lo menaci de 'na subastachon, et que ne pouèssè pas pacheintâ onco on part dè teimps, tantquè après messon. Assebin, coumeinçâ à teimpètà et à derè à sa fenna: « Ah ! l'est dinsè que elia route mè vâo fèrè, eh bin, atteind ! non de non ! lâi tè vé écrirè onna lettra que ne sarâ pas pequâie dâi vai, va pi ! onna lettra coumeint jamé n'ein a min reçu et que lo va eimbètà ào tot fin; enfin quiet ! onna lettra que l'ein va être malâdo. Atteinds, sorcier ! tè vé derè te n'affèrè, que te porriâ bin tè repèintrè dè m'avâi écrit. »

— Marienne ! se criè à sa fenna, va vâi mè queri dè l'eintso, onna plionma et dâo papâi, que l'einsurtéyo !

La fenna lâi va et lâi apportè tot cein que faut; et quand Matolon, tot furieux, a z'u déboutsî lo potet et que l'a z'u

pliontâ la plionma dedein, ye fâ à sa fenna :

— Marienne !

— Qu'as-tou ?

— Dicte mè vâi !

Livraison de juillet de la *Bibliothèque universelle* : La situation économique en Europe, par M. le Dr W. Burckhardt. — Dans le désert. Près du tombeau d'une jeune Romaine. Nouvelle, par M. Jean Dulac. — Romanciers anglais contemporains. Rudyard Kipling, par M. Auguste Glardon. — En Patagonie. Notes d'un explorateur, par M. le Dr F. Machon. — Le souhait de la Renaude, par M. Pierre Féal. — Les travaux des femmes dans les temps anciens et modernes, par Mlle Berthe Vallier. — Le vieux sergent-major. Récit d'un officier russe, de M. Wassili Nemirovitch Dantchenko. — Chroniques italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique.

Bureau, imprimerie Bridel, place de la Louve, Lausanne.

Boutade.

Un monsieur, souffrant d'une indisposition à laquelle les abricots nouveaux ne sont pas étrangers, se plaint à son médecin :

— Ce n'est rien, répond celui-ci. Boerhaave a dit : « La tête et le ventre doivent être libres. »

— Mais, docteur, reprend le malade, ce n'est plus de la liberté, c'est de la licence.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LE CERCLE DU SAPIN

A LA CHAUX-DE-FONDS

demande un tenancier. — Pour tous renseignements, s'adresser au *Président du Cercle*.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,30. — Canton de Fribourg à fr. 28,15. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105,75. De Serbie 3 % à fr. 88,25. — Bari, à fr. 58,75. — Barletta, à fr. 45,75. — Milan 1861, à 38,25. — Milan 1866, à fr. 41. — Venise, à fr. 25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 5,90. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,60. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Monteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.